



Marie Tamarelle-Verhaeghe
Députée de la 3^{ème} circonscription de
l'Eure

Lundi 23 avril 2018

Des permanences parlementaires mensuelles à Broglie et Sainte-Marguerite-en-Ouche

Madame Tamarelle-Verhaeghe, remercie les communes de Broglie et Sainte-Marguerite-en-Ouche, qui ont proposé avec beaucoup de bienveillance de lui mettre leurs mairies à disposition pour la tenue de permanences mensuelles. Elle aurait aimé obtenir pareille faveur de la mairie de Bernay, ce qui n'a pas été le cas, malgré plusieurs demandes restées infructueuses. La députée a ainsi imaginé un système de permanences alternées entre plusieurs villes du bassin bernayen, pour permettre à son collaborateur et à elle-même d'accueillir les habitants du territoire.

Ces permanences se tiendront, à partir du mois de mai, tous les premiers lundis ouvrés de chaque mois, de 14h00 à 16h30 à la mairie de Broglie (lundi 7 mai) et tous les seconds lundis ouvrés de chaque mois, de 14h00 à 16h30 à la mairie de Sainte-Marguerite-en-Ouche (lundi 14 mai), commune déléguée de Mesnil-en-Ouche. Arnaud Vidal, collaborateur déjà en charge de la permanence de Pont-Audemer, accueillera les habitants et organisera les demandes de rencontre avec Mme Tamarelle-Verhaeghe. Il est conseillé de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail (06 38 81 19 00 / arnaud.vidal@clb-an.fr).

« La proximité avec les habitants du bassin bernayen m'a toujours habitée. Elle est nécessaire pour nourrir mon mandat de députée. Ce dispositif de permanences alternées leur permettra de bénéficier d'un lieu d'écoute et d'échange, que ce soit pour demander des éclairages sur une réforme, proposer un projet, ou simplement déposer un témoignage » détaille Marie Tamarelle-Verhaeghe.

Ce dispositif test a vocation à être élargi sur un réseau de 4 villes, avec des permanences tournantes tous les lundis après-midi.